

**Traduction non officielle
de l'original allemand**

Wenger Plattner
Seestrasse 39 | Case Postale
CH-8700 Küssnacht-Zürich

T +41 43 222 38 00
F +41 43 222 38 01
www.wenger-plattner.ch

Aux créanciers de SAirLines AG
en liquidation concordataire

Karl Wüthrich, lic. iur.
Avocat | Attorney at Law
karl.wuehrich@wenger-plattner.ch
Inscrit au barreau

Küssnacht, mai 2022

SAirLines AG en liquidation concordataire ; Circulaire n° 29

Mesdames, Messieurs

Nous avons l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire, du paiement final et du déroulement ultérieur jusqu'à la fin de la procédure.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le 18^e rapport d'activité du liquidateur pour l'année 2021 a été déposé le 10 mars 2022 auprès du tribunal concordataire du Tribunal de district de Zurich, après avoir été approuvé par la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 16 mai 2022 dans les bureaux du liquidateur, Karl Wüthrich, Wenger Plattner, localisé à Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küssnacht. Pour la consultation, veuillez-vous annoncer par téléphone auprès de l'assistance téléphonique au +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après résument le rapport d'activité.

II. APERÇU DU DÉROULEMENT DE LA LIQUIDATION

1. ACTIVITÉ DES LIQUIDATEURS

Durant l'année passée, l'activité des liquidateurs s'est concentrée sur le recouvrement de créances à l'égard des sociétés de l'ancien groupe Swissair (voir point III.4. ci-après) et l'apurement de la répartition ouverte entre SAirLines, SAirGroup AG en liquidation concordataire (ci-après « SAirGroup ») et Swissair Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft en liquidation concordataire (ci-après « Swissair ») du produit de la vente des actions d'Airline Financial Support Services (India) Private Ltd. (ci-après « AFS ») et de la liquidation de Swissair International II Ltd. (ci-après « SFI II ») (voir point IV.2. et IV.3. ci-dessous).

2. ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES CRÉANCIERS

La commission des créanciers s'est réunie en 2021. Elle a statué sur une demande des liquidateurs par voie de circulaire.

III. SITUATION PATRIMONIALE DE SAIRGROUP AU 31 DÉCEMBRE 2021

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup du 31 décembre 2021 (Annexe 1). Ce statut reflète l'état des actifs de SAirLines au 31 décembre 2021 selon l'état actuel des connaissances.

2. ACTIFS

Les actifs de SAirLines ne se composent plus que d'avoirs bancaires auprès de la Banque cantonale de Zurich (« ZKB »). En 2021, des intérêts négatifs de 323 969 CHF ont été générés. Le taux d'intérêt négatif moyen facturé était légèrement inférieur à 0,7 %.

3. DETTE DE LA MASSE

Créanciers concordataires : Le poste créanciers concordataires au 31 décembre 2021 comprend les factures pour les frais occasionnés au cours de la liquidation.

Provisions pour les six premiers acomptes : Dans l'état de liquidation de SAirLines au 31 décembre 2021, des provisions d'un montant total de 15 528 564

CHF ont été constituées pour les six acomptes versés, pour des paiements non effectués en raison de l'absence d'instructions de paiement ou pour d'autres raisons. Ces provisions permettent de garantir le montant maximal des sommes qui n'ont pas encore pu être versées.

IV. RÉALISATION DES ACTIFS

1. INTRODUCTION

Après la conclusion et le règlement de la transaction globale concernant les prétentions en responsabilité (voir circulaire n° 27, point I.), SAirLines conservait la répartition du produit de la vente de la participation dans AFS et de la liquidation de SIF II, ainsi que les créances envers les sociétés de l'ancien groupe Swissair, Globepool AG en faillite (ci-après « Globepool »), SAirGroup, SAirGroup Finance (NL) BV en faillite (ci-après « FinBV ») et Swissair en tant qu'actifs non encore réalisés. Ces actifs pouvaient être liquidés jusqu'au 31 décembre 2021 comme suit :

2. RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA VENTE DE LA PARTICIPATION DANS L'AFS

AFS a été fondée en 1992 sous la forme d'une coentreprise entre la « Swissair » Schweizerische Luftverkehrs-Gesellschaft (aujourd'hui SAirGroup) et la société indienne Tata Sons Ltd (ci-après dénommée « TSL ») dont le siège est à Bombay. Dans le registre des actions d'AFS, la société « Swissair » Swiss Air Transport Company Ltd. était inscrite comme propriétaire des actions.

Bien que « Swissair » Schweizerische Luftverkehr-Aktiengesellschaft ait changé sa raison sociale en SAirGroup en mai 1997 et que les actions d'AFS aient été introduites en tant qu'apport en nature en décembre 1997 à la nouvelle société SAirLines AG, aujourd'hui en liquidation concordataire (ci-après « SAirLines »), la société « Swissair » Swiss Air Transport Company Ltd. est restée inscrite en Inde dans le registre des actions d'AFS et dans d'autres registres en tant que propriétaire des actions AFS.

Fin de l'année 2001, le processus de vente des actions AFS a été initié. En vertu du contrat de constitution, la TSL possédait un droit de préemption sur les actions de Swissair. C'est la raison pour laquelle des négociations ont été menées en premier lieu avec la TSL en 2002. L'avocat de longue date de Swissair en Inde a recommandé à l'équipe de Swissair de conclure un éventuel contrat

avec Swissair en tant que partie, malgré la situation différente concernant les actions AFS en Suisse et en Inde. Il a déconseillé de reproduire le transfert des actions d'AFS à SAirLines et le changement de raison sociale de SAirGroup en Inde, au risque d'entraîner un retard considérable et remettre toute la transaction en question. Le 6 mai 2003, Swissair a conclu avec TSL un contrat d'achat des actions AFS à un prix de 55 INR par action.

Dans le cadre du déroulement de la vente des actions AFS en automne 2003, le prix d'achat de 5.368.150,42 CHF pour les actions AFS a été versé sur un compte ouvert auprès de la Banque Cantonale de Zurich avec la rubrique « Swissair/SAirGroup/SAirLines-AFS » afin de garantir les droits de SAirGroup, SAirLines et Swissair. Conformément à la réglementation sur les signatures, le co-liquidateur de SAirLines, Me Roger Giroud, le liquidateur de SAirGroup, Me Karl Wüthrich, et le liquidateur suppléant de Swissair, Me Niklaus Müller, ne pouvaient disposer de ce compte qu'ensemble. Les trois liquidateurs étaient d'accord sur le fait que la répartition du produit de la vente des actions AFS ne pouvait se faire qu'avec l'accord des commissions de créanciers de SAirGroup, SAirLines et Swissair.

La question de savoir qui était propriétaire des actions d'AFS était contestée entre SAirGroup et SAirLines. Les investigations menées en Inde n'ont pas donné de résultats clairs. Il n'était pas contesté que Swissair devait être remboursée en premier lieu de ses frais de vente des actions AFS, soit 409 129,32 CHF sur le produit de la vente.

Après de longues négociations, un accord a été conclu entre SAirGroup, SAirLines et Swissair pour la répartition du produit de la vente des actions AFS. SAirGroup et SAirLines ont convenu de se partager le produit net de la vente des actions AFS - après paiement des frais de vente à Swissair - dans une proportion de 75 à 25. SAirGroup s'est donc vu attribuer 3 719 265,85 CHF provenant de la vente des actions AFS.

Cet accord a été approuvé par les commissions de créanciers de SAirGroup, de SAirLines et de Swissair. Il a été exécuté.

3. RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA LIQUIDATION DE SIF II

La SIF II a été créée sous le droit de Guernesey et enregistrée le 8 décembre 1994. Le capital-actions s'élevait à 500 000 000 CHF divisé en 500 000 000 actions d'une valeur nominale de CHF 1. Toutefois, seules 1.000 actions ont été souscrites et libérées. Après la création, les actionnaires fondateurs ont

transféré 500 actions à « Swissair » Swiss Air Transport Company Limited (aujourd'hui SAirGroup) et 500 actions à R. J. Tee, qui détenait ces actions à titre fiduciaire pour l'ancienne Swissair. Entre décembre 1996 et mai 2000, le capital social fait l'objet de plusieurs ajustements. Par décision du 26 mai 2000, le capital-actions a été fixé à 10 000 000 GBP, divisé en 10 000 000 d'actions d'une valeur nominale de GBP 1. SAirGroup est depuis lors inscrit au Register of Members et Share Ledger de la SFI II avec 9.999.750 actions. Les 250 actions restantes sont enregistrées au nom de R. J. Tee.

En mars 2001, les actions de la SFI II ont été apportées par SAirGroup à SAirLines sous la forme d'une subvention à fonds perdus sans contrepartie, au moyen d'un apport en nature. La transmission des actions de SIF II à SAirLines n'a toutefois pas été effectuée à Guernesey. SAirGroup est toujours inscrit en tant qu'actionnaire de SIF II dans son Register of Members and Share Ledger.

La liquidation de la SFI II a été lancée en automne 2020. À ce jour, SAirGroup a reçu 7 830 458,97 CHF de cette liquidation.

La question de savoir qui était propriétaire des actions de SIF II était contestée entre SAirGroup et SAirLines. Les clarifications à Guernesey n'ont pas donné de résultats clairs. Après des négociations, SAirGroup et SAirLines se sont mis d'accord sur le partage du produit de la liquidation de SIF II dans une proportion de 25 à 75. Un accord a été conclu et approuvé par les commissions des créanciers de SAirGroup et de SAirLines.

SAirLines a reçu un montant de 1 957 614,74 CHF provenant du versement de 7 830 458,97 CHF reçu en 2021 dans le cadre de la liquidation de SIF II. En décembre 2021, le résultat final de la liquidation de la SFI II n'était pas encore clair. Sur la base des faits connus, on pouvait escompter une entrée d'environ 260 000 CHF provenant de la liquidation de la SFI II. Afin que SAirLines n'ait pas à attendre la finalisation définitive de la liquidation de SIF II pour recevoir sa part s'élevant à 65 000 CHF, le liquidateur de SAirGroup et le co-liquidateur de SAirLines se sont mis d'accord pour que SAirGroup verse à SAirLines les 65 000 CHF pour solde de tout compte.

4. RECouvreMENT DE LA CRÉANCE ENVERS GLOBEPOOL

En juillet 2021, l'Office des faillites de Bassersdorf a clôturé la faillite de Globepool. SAirLines a reçu un dividende de faillite de 131 940,80 CHF sur sa créance de 228 066,94 CHF. Le recouvrement de la créance à l'encontre de Globepool est donc terminé.

5. VENTE DES CRÉANCES ENVERS SAIRGROUP, FINBV ET SWISSAIR

SAirLines possédait les créances suivantes envers des sociétés de l'ancien groupe Swissair, qui n'ont pas encore pu être entièrement encaissées :

Débiteur	Créance nominale
SAirGroup AG en liquidation concordataire	168 019 488,30 CHF
Swissair Suisse. Luftverkehr-AG en liquidation concordataire	64 800 000,00 CHF
SAirGroup Finance (NL) B.V. en faillite (« FinBV »)	2 165 086,82 EUR

Les trois sociétés font l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire. Pour toutes les sociétés, les actifs n'ont pas encore pu être entièrement réalisés. Il n'est pas clair pour l'instant quand ces procédures pourront être achevées. Pour SAirLines, il en résultait deux approches possibles :

- Elle attend que les procédures des trois sociétés soient terminées ; ou
- elle vend les créances.

SAirGroup et Swissair étaient prêts à acheter les créances de SAirLines. Ceci parce que cela a permis d'interrompre d'autres cycles de dividendes. Le prix d'achat a été fixé sur la base du modèle Excel actualisé pour les créances intra-groupe (voir circulaire n° 26, point IV.2.). SAirLines a alors vendu les créances comme suit :

Acheteur	Débiteur	Créance nominale	Prix d'achat
SAirGroup	SAirGroup	168 019 488,30 CHF	1 848 200,00CHF 1,10 %
Swissair	Swissair	CHF 64 800 000,00	CHF 1 373 800 2,12 %
Swissair	FinBV	2 165 086,82 EUR	16 800 1CHF 0,71 %

SAirLines, SAirGroup et Swissair ont conclu un accord pour la vente de ces créances. Les commissions des créanciers des trois sociétés ont approuvé cet accord. Il a été exécuté entre-temps.

6. REMARQUE FINALE

L'exécution des transactions précitées a permis d'achever la réalisation des actifs de SAirLines.

V. ÉTAT DE LA LIQUIDATION CONCORDATAIRE

La réalisation des actifs de SAirLines est terminée (voir point IV. ci-dessus). L'état de collocation est corrigé depuis longtemps (voir circulaire n° 23, point

IV.4.). Nous avons donc élaboré la facture finale et l'avons présentée à la commission des créanciers. La commission des créanciers a approuvé les comptes finaux.

VI. COMPTES FINAUX DE SAIRLINES

1. APERÇU

Les comptes finaux de SAirLines (Annexe 2) indiquent que le résultat net de la liquidation à répartir entre les créanciers s'élève à 862 074 536,49 CHF. Dans le détail, les comptes finaux se présente comme suit :

Produit de la réalisation des actifs de S Air Services SA (ci-après « Services ») :	408 644 894,00 CHF
Coûts Valorisation Actifs des services :	4 786 294,80 CHF
Produit de la réalisation des actifs de S Air Relations AG (ci-après « Relations ») :	237 593 738,36 CHF
Coûts réalisation des actifs de la Relations :	198 319,57 CHF
Produit de la réalisation des actifs de S Air Logistics SA (ci-après « Logistics ») :	90 901 959,05 CHF
Coûts réalisation des actifs de logistique :	-344 033,18 CHF
Produit de la réalisation des actifs de SAirLines :	117 541 848,64 CHF
Les revenus d'investissements réalisés pendant la liquidation concordataire (intérêts, dividendes, loyers d'immeubles, etc.) :	37 911 186,27 CHF
Autres produits tels que les indemnités judiciaires :	<u>1 856 482,87 CHF</u>
Total du produit de la valorisation et des recettes :	<u>889 121 461,64 CHF</u>
Les honoraires et frais des organes de liquidation (liquidateurs et commission des créanciers) :	-8 737 709,55 CHF
Les honoraires et débours des auxiliaires :	-4 133 086,19 CHF
Les frais de réalisation et de gestion des actifs de SAirLines ainsi que les autres frais de procédure (frais de justice, de publication, de conservation des dossiers, etc :) :	<u>-14 176 129,41 CHF</u>
Total des honoraires et frais :	<u>-27 046 925,15 CHF</u>

Résultat net de la liquidation à répartir entre les créanciers :

862 074 536,49 CHF

Les frais de liquidation d'environ 32 millions CHF correspondent à 3,7 % du produit de la réalisation des actifs d'environ 855 millions CHF . Ils ont pu être entièrement couverts par les revenus d'environ 40 millions CHF générés pendant la liquidation concordataire.

2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT NET DE LIQUIDATION DE SAIRLINES

Le résultat net de la liquidation de SAirLines est réparti entre les créanciers comme suit :

1 ^{ère} classe :	0.00 CHF
2 ^{ème} classe	6 767,50 CHF
3 ^{ème} classe avec privilège au patrimoine Services :	34 439 788,40 CHF
3 ^{ème} classe avec privilège sur la fortune Relations :	74 292 146,45 CHF
3 ^{ème} classe avec privilège sur le patrimoine Logistiques :	50 362 601,32 CHF
3 ^{ème} classe	<u>702 973 232,82 CHF</u>
Total :	<u>862 074 536,49 CHF</u>

3. DIVIDENDE CONCORDATAIRE DE SAIRLINES

Les créances en 2^{ème} classe ainsi que les privilèges sur les actifs des services, des Relations et des logistiques donnent lieu à un dividende de 100 %. Elle a déjà été versée. Le dividende concordataire pour les créances de la troisième classe de 1 702 670 454,74 CHF s'élève à 41,28658 % sur la base des comptes finaux précités. Le dividende maximal de 27,6 % estimé lors de la mise à disposition de l'état de collocation pour consultation par les créanciers en juillet 2006 (voir circulaire n° 8, point II.) est donc largement dépassée. Dans les six acomptes versés jusqu'à présent, 40,2 % ont déjà été payés. Les créanciers ayant des créances de troisième classe recevront donc encore un paiement final de 1,08658 %.

VII. PAIEMENT FINAL

Les autorités fiscales ont procédé à la taxation définitive des impôts directs pour SAirLines pour les années 2020 et 2021. SAirLines n'est pas redevable d'impôts. Les liquidateurs et la commission des créanciers ont décidé de verser le paiement final de 1,08658 % aux créanciers dont les créances ont été reconnues dans la 3ème classe. En Annexe 3 de cette circulaire, vous trouverez l'annonce spéciale avec des informations plus détaillées sur le déroulement.

VIII. SUITE PRÉVUE DE LA PROCÉDURE

Dès que le paiement final aux créanciers aura pu être effectué, nous procéderons aux derniers actes nécessaires à la finalisation de la procédure. En particulier, nous établirons le rapport final et le soumettrons pour approbation à la commission des créanciers. Ce rapport final sera ensuite remis à l'office des faillites.

Les créanciers seront à nouveau informés dès que le rapport final sera disponible et qu'ils pourront le consulter.

Avec nos meilleures salutations

SAirLines AG en liquidation concordataire
Les liquidateurs :

Karl Wüthrich

Roger Giroud

- Annexes : 1. État de la liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2021
2. Facture finale de SAirLines du 7 avril 2022 (en allemand)
3. Avis spécial pour le paiement final de SAirLines

ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

	31.12.2021	31.12.2020	Variation
	CHF	CHF	CHF
ACTIFS			
Liquidités			
ZKB CHF	34'164'609	5'422'055	28'742'554
ZKB Dépôt à Terme	-	20'000'000	-20'000'000
Total des liquidités	34'164'609	25'422'055	8'742'554
Positions de liquidation			
Débiteurs concordataires	28'261	-	28'261
Répartition en suspens du produit résultant de la vente resp. liquidation d'AFS et SIF II	-	5'500'000	-5'500'000
Créances sur des tiers	-	2'862'000	-2'862'000
Participations, titres	-	-	-
Prétentions en matière de responsabilité	-	150'000	-150'000
Total des positions de liquidation	28'261	8'512'000	-8'483'739
TOTAL DES ACTIFS	34'192'870	33'934'055	258'815
PASSIFS			
Dettes de la masse			
Créanciers concordataires	-	26'990	-26'990
Frais de clôture procédure	224'135	-	224'135
Provision pour frais de liquidation	-	1'000'000	-1'000'000
Provision pour 1er acompte	33'445	33'445	-
Provision pour 2ème acompte	18'116	29'607	-11'491
Provision pour 3ème acompte	24'387	24'387	-
Provision pour 4ème acompte	1'101'323	1'124'316	-22'993
Provision pour 5ème acompte	12'738'163	12'738'163	-
Provision pour 6ème acompte	1'613'130	1'613'130	-
Prépaiement pour la paiement final	-22'760	-22'760	-
Total des dettes de la masse	15'729'938	16'567'277	-837'338
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES	18'462'933	17'366'778	1'096'153

Aperçu de la procédure de collocation de SAirLines

Catégorie	Annoncées		dans la procédure de collocation				Dividende concordataire		
	CHF		Reconnues CHF	Action intentée CHF	Décision en suspens CHF	Contestées CHF	acomptes	Dividende future est.	Total est.
Garanties par gage	-		-	-	-	-	-	-	-
Droit de priorité sur la masse de S Air Logistics AG	83'602'175.69		50'362'601.33	-	-	33'239'574.36	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de S Air Relations AG	242'520'007.10		74'292'146.45	-	-	168'227'860.65	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de S Air Services AG	44'790'677.88		34'439'788.42	-	-	10'350'889.46	100%	-	100%
Droit de priorité sur la masse de Roscor AG	39'732'844.00		-	-	-	39'732'844.00	-	-	-
1 ^{ère} classe	91'709'000.29		-	-	-	91'709'000.29	-	-	-
2 ^{ème} classe	6'767.50		6'767.50	-	-	-	100%	-	100%
3 ^{ème} classe	65'373'494'764.64		1'702'670'454.74	-	-	63'670'824'309.90	40.2%	1.1%	41.3%
Total	65'875'856'237.10		1'861'771'758.44	-	-	64'014'084'478.66			

SAirLines AG in Nachlassliquidation

Schlussrechnung per 31. März 2022

Positionen	CHF	CHF	CHF	CHF
Masse S Air Services AG				
Verwertete Aktiven				
Bankguthaben		31'985'787.00		
<i>UBS / ZKB Bankkonti</i>	985'787.00			
<i>Festgelder</i>	31'000'000.00			
Forderungen		21'873'556.69		
<i>Avireal AG, Zürich</i>	17'799'533.59			
<i>EDS GmbH, Zürich</i>	3'512'501.00			
<i>SR Technics Group AG</i>	561'522.10			
Beteiligungen und Wertschriften		354'785'550.31		
<i>Avireal AG, Zürich</i>	153'101'492.75			
<i>T Group AG, Küsnacht</i>	188'681'166.73			
<i>S Air Services Invest AG, Küsnacht</i>	10'888'458.73			
<i>Swissport International AG, Zürich</i>	2'114'432.10			
Total verwertete Aktiven			408'644'894.00	
Total Ertrag während Nachlassliquidation			-	
Verwaltungs- und Verwertungskosten				
Kosten Hilfspersonen		-4'786'294.80		
<i>Anwälte Verwertung Aktiven</i>	-878'264.25			
<i>Berater Verwertung Aktiven</i>	-3'908'030.55			
Total Verwaltungs- und Verwertungskosten			-4'786'294.80	
Ergebnis Masse S Air Services AG				403'858'599.20
Masse S Air Relations AG				
Verwertete Aktiven				
Bankguthaben		155'705'332.00		
<i>UBS / ZKB Bankkonti</i>	705'332.00			
<i>Festgelder</i>	155'000'000.00			
Forderungen		18'648'969.75		
<i>First Catering Produktion AG</i>	1'000'000.00			
<i>Raffles Holding Limited, Singapore</i>	9'949'119.15			
<i>Autogrill Schweiz AG, Olten</i>	1'750'000.00			
<i>Gourmet Nova AG in Konkurs</i>	5'949'850.60			
Beteiligungen und Wertschriften		63'239'436.61		
<i>Nuance Group AG</i>	51'344'322.00			
<i>Rail Gourmet Holding AG / Restorama AG</i>	11'595'114.61			
<i>Gate Gourmet / Palmdale Proceedings</i>	300'000.00			
Total verwertete Aktiven			237'593'738.36	
Total Ertrag während Nachlassliquidation			-	
Verwaltungs- und Verwertungskosten				
Kosten Hilfspersonen		-198'319.57		
<i>Anwälte Verwertung Aktiven</i>	-126'315.52			
<i>Berater Verwertung Aktiven</i>	-72'004.05			
Total Verwaltungs- und Verwertungskosten			-198'319.57	
Ergebnis Masse S Air Relations AG				237'395'418.79
Masse S Air Logistics AG				
Verwertete Aktiven				
Bankguthaben		1'526'702.00		
<i>UBS / ZKB Bankkonti</i>	1'526'702.00			
Forderungen		3'676'690.80		
<i>GlobePool AG, Kloten</i>	131'940.80			
<i>Geis Cargo Int., Luxembourg</i>	3'544'750.00			
Beteiligungen und Wertschriften		85'698'566.25		
<i>SAir Logistics (Guernsey) Ltd.</i>	96'224.25			
<i>Cargolux SA, Luxembourg</i>	85'602'342.00			
Total verwertete Aktiven			90'901'959.05	
Total Ertrag während Nachlassliquidation			-	
Verwaltungs- und Verwertungskosten				
Kosten Hilfspersonen		-344'033.18		
<i>Anwälte Verwertung Aktiven</i>	-130'885.28			
<i>Berater Verwertung Aktiven</i>	-213'147.90			
Total Verwaltungs- und Verwertungskosten			-344'033.18	
Ergebnis Masse S Air Logistics AG				90'557'925.87

SAirLines AG in Nachlassliquidation

Schlussrechnung per 31. März 2022

Positionen	CHF	CHF	CHF	CHF
Masse SAirLines AG				
Verwertete Aktiven				
Bankguthaben		33'935'982.03		
UBS / ZKB Bankkonti	435'982.03			
Festgelder	33'500'000.00			
Forderungen		31'688'412.64		
Darlehen und Forderungen mit diversen Rechtsgründen				
Eidgenössische Steuerverwaltung	3'250'059.42			
Volare / Air Europe / G. Zoccai	9'055'961.85			
Beyoo AG, Zürich	40'356.11			
SAirGroup Finance (NL) B.V., Amsterdam	105'368.87			
Pro Taxi AG, Kloten	437'235.77			
SAirGroup AG, Zürich	1'848'200.00			
Swissair Schweiz. Luftverkehr AG	13'815'400.00			
Diverse	41'587.62			
Anfechtungsansprüche				
Prop Leasing and Trading Comp. Ltd.	2'779'243.00			
Bär & Karrer, Rechtsanwälte, Zürich	140'000.00			
Verantwortlichkeitsansprüche	175'000.00			
Beteiligungen und Wertschriften		51'917'453.97		
Hiro Wien	385'746.60			
Swiss International Air Lines AG, Basel	103'891.20			
Aviation Financial Services AG (AFS)	3'719'265.85			
Swissair International Finance II (SIF II)	2'022'614.74			
SAirGroup Financière AG, Küsnacht	40'522'912.36			
Global Freight Exchange Ltd.	239'823.00			
Polygon Group, Guernsey	2'493'309.92			
Galileo Japan Partnership, Rosemont	1'946'593.30			
Qualifier Ground Services Ltd.	414'263.65			
Swissair Asia AG, Kloten	56'533.35			
Skyguide AG, Genève	12'500.00			
Total verwertete Aktiven			117'541'848.64	
Ertrag während Nachlassliquidation				
Vermögensertrag (Zinsen und Dividenden)		32'872'035.85		
Beteiligungsertrag (Galileo)		5'039'150.42		
Prozessentschädigungen		1'749'473.00		
Diverses		107'009.87		
Total Ertrag während Nachlassliquidation			39'767'669.14	
Verfahrenskosten				
Kosten Liquidatoren		-8'366'058.95		
Honorar und Auslagen Karl Wüthrich	-7'608'319.85			
Honorar und Auslagen Roger Giroud	-757'739.10			
Kosten Gläubigerausschuss		-371'650.60		
Honorar und Auslagen	-371'650.60			
Kosten Hilfspersonen		-4'133'086.19		
Anwälte Verwertung Aktiven	-290'614.09			
Berater Verwertung Aktiven	-16'655.55			
Anwälte Allgemein	-68'524.35			
Berater Allgemein	-533'646.21			
Prozesskosten	-3'223'645.99			
Negativzinsen		-6'782'393.32		
Publikationen		-141'857.77		
Übrige Kosten		-7'124'395.47		
Saläre und Sozialversicherungen	-3'962'576.90			
Gerichtskosten	-611'023.20			
Bankspesen	-12'159.21			
Mehrwertsteuern	-2'305'854.30			
Übriges	-232'781.86			
Kosten Abschluss Verfahren		-127'482.85		
Total Verfahrenskosten			-27'046'925.15	
Ergebnis Masse SAirLines AG				130'262'592.63
Ergebnis Nachlassliquidation				862'074'536.49

SairLines AG in Nachlassliquidation

Verteilung Liquidationsergebnis

Position	Forderungssumme	%	Verteilung		Nicht ausbezahlt (fehlende Zahlungs- instruktionen) CHF
			Nachlassdividende CHF		
Liquidationsergebnis			862'074'536.49		
Pfandgesicherte Forderungen	keine				
Forderungen 1. Klasse	keine				
Forderungen 2. Klasse	6'767.50				
1. Abschlagszahlung		100.00%	6'767.50		-
Forderungen 3. Klasse mit Vorrecht an Aktiven S Air Services AG	34'439'788.42				
1. Abschlagszahlung		100.00%	34'439'788.40		-
Forderungen 3. Klasse mit Vorrecht an Aktiven S Air Relations AG	74'292'146.45				
1. Abschlagszahlung		100.00%	74'292'146.45		-
Forderungen 3. Klasse mit Vorrecht an Aktiven S Air Logistics AG	50'362'601.33				
1. Abschlagszahlung		5.50%	2'769'943.07		-
2. Abschlagszahlung		94.50%	47'592'658.25		-
Forderungen 3. Klasse	1'702'670'454.74				
1. Abschlagszahlung		4.80%	81'728'181.80		
2. Abschlagszahlung		2.60%	44'269'431.75		
3. Abschlagszahlung		3.50%	59'593'465.95		
4. Abschlagszahlung		3.50%	59'593'465.95		1'076'936.42
5. Abschlagszahlung		22.90%	389'911'534.12		12'419'047.05
6. Abschlagszahlung		2.90%	49'377'443.10		1'572'717.75
Schlusszahlung					
Forderungskäufe (Atrib Switzerland AG und Balair/CTA Leisure AG)	2'209'512.01	1.03%	22'760.00		-
Schlusszahlung an übrige Gläubiger	1'700'460'942.73	1.08658%	18'476'950.15		-
Saldo			-		15'068'701.22

SAirLines AG in Nachlassliquidation

Liquidationsschlussbilanz

per 31.3.2022

	CHF
Aktiven	
Bankguthaben Zürcher Kantonalbank	33'673'134.22
Total Aktiven	33'673'134.22
Passiven	
Nicht bezogene Dividenden 1.-6. Abschlagszahlung	-15'068'701.22
Nicht bezogene Dividenden Schlusszahlung	-
Schlusszahlung (ohne Forderungskäufe)	-18'476'950.15
Kosten Abschlussverfahren	-127'482.85
Total Passiven	-33'673'134.22

www.liquidator-swissair.ch

**Hotline SAirLines AG
en liquidation concordataire**

Deutsch: +41-43-222-38-30

Français: +41-43-222-38-40

English: +41-43-222-38-50